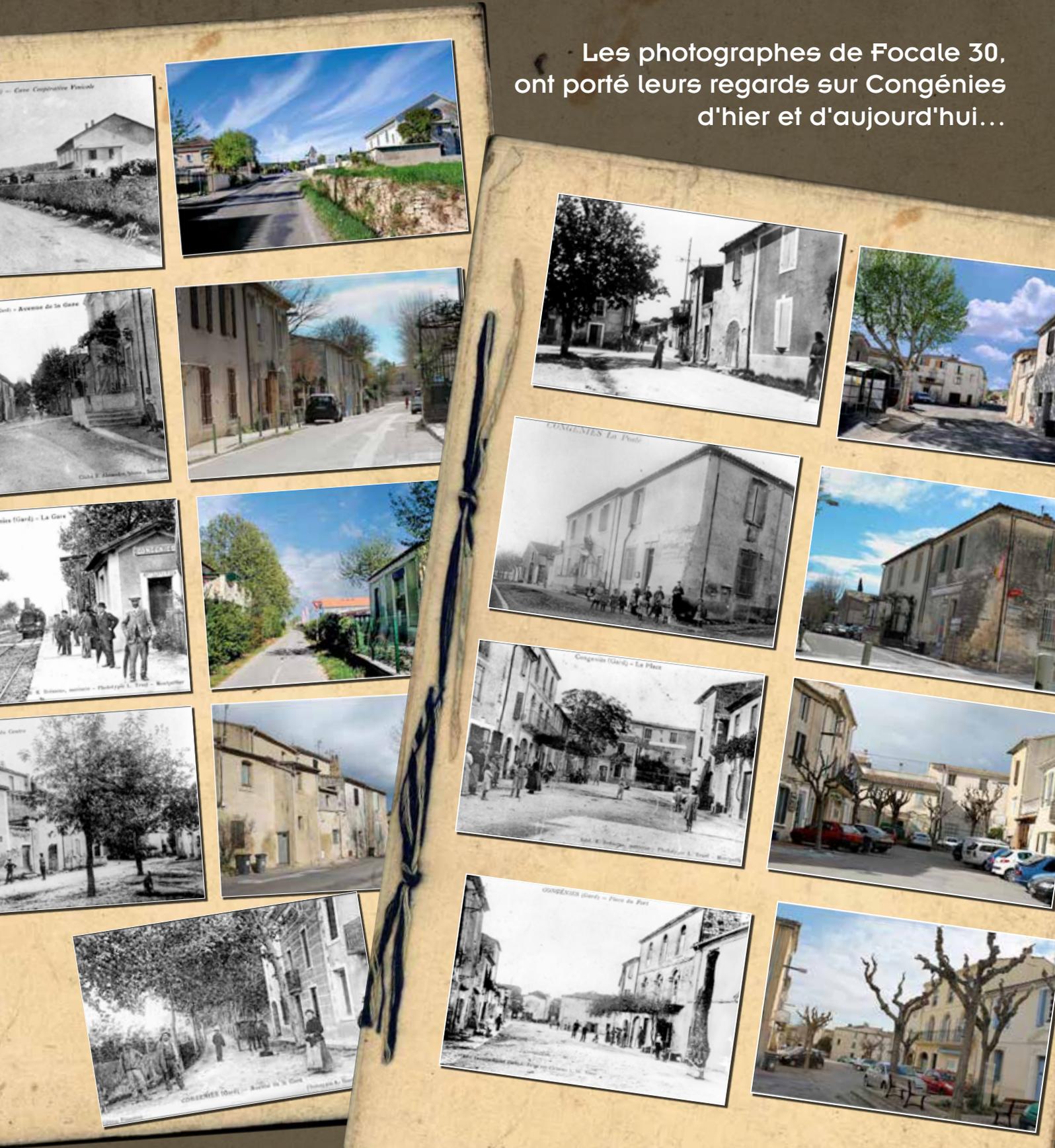


le Bulletin de Congénies

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPAL

n° **47**
JUILLET 2014

Les photographes de Focale 30,
ont porté leurs regards sur Congénies
d'hier et d'aujourd'hui...



DATES À RETENIR

- > **Samedi 28 juin**
Fête des écoles
- > **Dimanche 29 juin**
Finale tournoi de tennis
- > **Jeudi 3 juillet**
Palabrages – festival de contes
Caravaunage
- > **Vendredi 11 au Lundi 14 juillet**
Fête votive
- > **Mardi 2 septembre**
Rentrée scolaire des élèves
- > **Samedi 13 septembre**
Journée des Associations
- > **Dimanche 14 septembre**
Repas de la rentrée
Pinède du stade
- > **Samedi 20**
et **Dimanche 21 septembre**
Journées européennes
du Patrimoine
- > **Samedi 27**
et **Dimanche 28 septembre**
Virades de l'espoir
(contre la mucoviscidose)

SOMMAIRE

- 2 En bref
- 3 Édito
- 4-5 Élections et organisation du conseil municipal
- 6 Communauté de communes
- 7 Budget communal
- 8 Action sociale
- 8-9 Vie scolaire
- 10-11 En travaux
- 12 Environnement Incendie
- 13 Déplacements piétons
- 14 Informations communales
- 15 Vie associative - Festivités
- 16 Bibliothèque
- 20 Opposition
- 17-23 Associations
- 24 Programme de la fête votive

Directeur de la publication : Michel Febrer
Comité de rédaction :
Commission communication
Crédits photo : Mairie Congénies, Focale 30,
Zou Mai

Tirage : 900 exemplaires
Conception graphique : Zou Mai
Impression : Impact Imprimerie
Imprimé sur papier recyclé

> En bref...

> Les élèves de CM2 à l'honneur

Afin de célébrer de façon solennelle, la fin de leur scolarité primaire, les jeunes citoyens du CM2 étaient invités, accompagnés de leurs parents et de leurs enseignantes en Mairie où un livre sur l'environnement leur a été offert.



> Recensement de la population

Recrutement de trois agents recenseurs à Congénies

Un recensement de la population sera effectué entre le 15 janvier et le 14 février 2015.

Comme auparavant, l'agent recenseur se présentera dans chaque logement. Vous aurez le choix entre remplir un questionnaire papier ou bien répondre en ligne. Dans ce dernier cas, l'agent recenseur vous donnera un identifiant et un mot de passe qui vous sera propre et vous assurera de la confidentialité des données.

Pour ce travail la commune recrutera 3 agents recenseurs. Si vous souhaitez devenir agent recenseur, veuillez présenter votre candidature à la mairie.

A titre indicatif, sachez que la charge de travail peut-être estimée comme suit :

- + Courant octobre/novembre : 1 journée de formation
- + 8 jours de travail pour la préparation de l'enquête (entre début novembre et le démarrage de la collecte)
- + 11 jours de réalisation de l'enquête (entre le 15 janvier et le 14 février)

Il vous faut donc être disponible pendant ces périodes.



Demandez votre carte d'abonnement gratuite
Et rendez-vous en 2014 sur le Site du Pont du Gard



VOTRE COMMUNE ET L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PONT DU GARD VOUS OFFRENT L'ACCÈS GRATUIT AU SITE. DEMANDEZ DÈS À PRÉSENT VOTRE CARTE D'ABONNEMENT EN MAIRIE ET PROFITEZ D'UN LIEU EMBLÉMATIQUE & VIVANT TOUTE L'ANNÉE.



Des espaces de découverte

Faites un plongeon dans l'histoire avec le Musée, l'espace enfants Ludo, le Ciné et les expositions temporaires, avec près de 2 heures de visite culturelle vivante.



De belles échappées

165 hectares d'espaces naturels, 7 km de sentiers et un parcours en plein air dans la garrigue. Le Site du Pont du Gard est l'endroit idéal pour se balader en famille ou entre amis.



Des événements en grand !

Dès janvier, profitez de conditions exceptionnelles avec votre carte d'abonnement pour réserver vos places pour les grands événements : Cirque au Pont du 4 au 6 avril, Les Féeries du Pont les 6, 7, 13 & 14 juin, Lives au Pont les 11 & 12 juillet...

POUR OBTENIR VOTRE CARTE D'ABONNEMENT, RENDEZ-VOUS DANS VOTRE MAIRIE AVEC :

- Un justificatif de domicile
- Votre carte grise ou un n° d'immatriculation



Informations & Billetterie :
www.pontdugard.fr



web :



Et de bonnes idées

pour occuper vos week-ends en famille et entre amis toute l'année !

> Édito du maire



Michel Febrer

L'équipe qui m'a entouré et moi-même, vous remercions de la confiance que la majorité d'entre vous a bien voulu nous renouveler.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée, pour remercier tous les conseillers sortants qui ont apporté leur engagement, leur enthousiasme et leur travail pour répondre aux besoins et aux projets de la commune.

Durant toute la période qui a précédé cette échéance, nous nous sommes attachés à vous présenter un programme réaliste, cohérent et empreint de solidarité.

Chacun, dans cette nouvelle équipe, s'est engagé avec sérieux et détermination à prendre en charge le suivi des dossiers en cours et des projets à venir, ainsi vous trouverez un interlocuteur disponible pour répondre aux questions et aux problèmes qui sont les vôtres.

Le premier acte politique de notre nouveau conseil municipal aura été le vote du budget, qui autorise le maire à lancer les opérations prévues et qui permettra de poursuivre les actions déjà engagées d'une part, et d'autre part d'enclencher les projets inscrits dans notre programme électoral. Ce budget vous est présenté dans ce bulletin, qui j'espère retiendra toute votre attention.

Comme vous le savez nous appartenons à une communauté de communes qui exerce de nombreuses compétences. Elles ont une répercussion sur notre vie de tous les jours : Petite enfance, affaires scolaires, jeunesse, économie, affaires sociales, valorisation des déchets... Notre action au sein de la Communauté de communes du Pays de Sommières est à la fois de permettre un bon fonctionnement de ses compétences tout en défendant et sauvegardant les intérêts spécifiques de notre commune.

Mais le contexte économique et les différentes réformes mettent à mal les finances des différentes collectivités. Entre réforme de la taxe professionnelle, baisse des dotations de fonctionnement de l'État, augmentation du taux de TVA ou mise en place des rythmes scolaires, il devient difficile de financer les services apportés à la population notamment dans le cadre de la CCPS.

Pour cela nous devons nous montrer prudents dans notre gestion, faire des économies au niveau de nos dépenses et être à la recherche de recettes nouvelles.

Au mois de mai, la commune a connu un gros incendie, ravageant pas moins de 29 ha. Un dispositif de lutte important a été mis en place, tant en moyens terrestres qu'aériens. Nous ne pouvons que nous féliciter du travail important réalisé sur le débroussaillage depuis 2006. Nul doute que sans cela, des maisons auraient brûlé, avec le préjudice moral et financier que cela représente. Il ne faut surtout pas relâcher nos efforts dans ce domaine, et rester vigilants à l'approche de la saison estivale.

Enfin, je souhaitais vous dire un mot sur la mise en place de la fête du village. Elle se déroulera comme beaucoup d'entre vous l'avez souhaité sur la place du Jeu de Paume, cette année nous avons travaillé avec les associations pour qu'elles puissent s'impliquer dans l'organisation et la réussite de cet événement.

J'espère que ce bulletin et les prochains seront pour vous un bon reflet des activités et de la vie du village.

Je vous souhaite une bonne fête votive et de bonnes vacances.

Le résultat des élections municipales



Élection du Maire, lors du premier conseil municipal

	Sièges à pourvoir	Sièges pourvus
Conseil municipal	19	19
Conseil communautaire	3	3

RÉSULTATS DU 1^{ER} TOUR

Liste conduite par	Élu(es) au conseil municipal	Élu(e) au conseil communautaire
M. Pierre EGLY	1. M. Pierre EGLY	Oui
	2. Mme Mireille WOLF	
	3. M. Jean-Charles MAURIN	
	4. Mme Carmen ALONSO	
M. Michel FEBRER	1. M. Michel FEBRER	Oui
	2. Mme Paulette REDLER	Oui
	3. M. Adrien SAPET	
	4. Mme Sylvie SALAS	
	5. M. Dominique VINCENTI	
	6. Mme Françoise COSTA	
	7. M. Maxime BOSC	
	8. Mme Jacqueline ÉVESQUE	
	9. M. Nicolas VALETTE	
	10. Mme Mathilde AVESQUE	
	11. M. Frédéric BRUNEL	
	12. Mme Brigitte ABAD	
	13. M. Michel MARTIN	
	14. Mme Chantal QUILLERIE	
	15. M. Jean-Michel RAVEL	

La répartition des sièges n'a lieu au 1^{er} tour que si une liste a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés.

Jean-Charles MAURIN étant démissionnaire, c'est Gilles DEVESA qui occupe le 4^e siège de la liste 1

Liste conduite par	Voix	% inscrits	% exprimés	Sièges au conseil municipal	Sièges au conseil communautaire
M. Pierre EGLY (LDIV)	398	32,51	44,81	4	1
M. Michel FEBRER (LDVG)	490	40,03	55,18	15	2

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	1 224		
Abstentions	305	24,92	
Votants	919	75,08	
Blancs ou nuls	31	2,53	3,37
Exprimés	888	72,55	96,63

En raison des arrondis à la 2^e décimale, la somme des pourcentages exprimés peut ne pas être égale à 100%;

Le conseil municipal s'organise autour de différents groupes de travail, de commissions municipales et légales.

C'est au sein de ces groupes de travail que s'élaborent les projets, les réflexions, les propositions et les axes de travail qui sont soumis au conseil municipal. La commune est aussi représentée dans des structures intercommunales qui gèrent des services publics.

Les adjoints aident le maire face à ses nombreuses tâches et responsabilités. Le nombre des adjoints est fixé par le Conseil Municipal dans la limite de 30% de l'effectif légal du conseil.

Aujourd'hui, à Congénies comme dans toutes les municipalités, les tâches administratives et les responsabilités des élus s'accroissent. En effet la complexité des règlements, le transfert des charges provenant de l'État, l'augmentation de la population (en 1983, pour une population de 550 habitants, il y avait déjà 4 adjoints) et les demandes légitimes que cela produit nous a amené à augmenter le nombre d'adjoints de 4 à 5 afin de mieux répondre aux différentes sollicitations.

Les 5 adjoints auxquels vous pouvez vous adresser selon vos besoins :

Paulette Redler :
adjointe à l'urbanisme

Adrien Sapet :
adjoint aux travaux

Dominique Vincenti :
adjoint aux associations et à la communication

Sylvie Salas :
adjointe aux écoles

Françoise Costa :
adjointe au social



Réunion d'adjoints : Adrien Sapet, Michel Febrer et Françoise Costa



Réunion d'adjoints : Paulette Redler, Michel Febrer, Dominique Vincenti, Sylvie Salas

L'organisation du conseil municipal

LES COMMISSIONS LÉGALES

Ces 4 commissions sont obligatoires

La Commissions d'appel d'offres (CAO) :

Sélectionne les entreprises répondant aux marchés publics de la municipalité : travaux, achats...

Président : Michel Febrer

Titulaires : Adrien Sapet, Pierre Egly, Paulette Redler

Suppléants : Mathilde Avesque, Frédéric Brunel, Gilles Devesa

La Commission des marchés à procédure adaptée (MAPA) :

dont les membres sont identiques à la CAO. Cette procédure permet de simplifier l'appel d'offre pour des marchés publics de sommes inférieures.

Commission Communale des impôts directs :

Suit les ressources fiscales de la commune. Une liste des membres de la commission, composée d'élus et de citoyens représentatifs de la population a été proposée au service des impôts qui seul en choisira la composition.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Instruit et oriente les demandes d'ordre social

Président : Michel Febrer

Vice-présidente : Françoise Costa

Membre du CM : Brigitte Abad, Gilles Devesa, Jacqueline Évesque, Chantal Quillierie, Dominique Vincenti

Membres issus de la société civile : Christine Chenin, Brigitte Deschamps, Sylvie Dorkel-Brionne, Liliane Ledioron, Marie Jeanne Mercier, Joëlle Monnier.

Commission électorale :

Révisé les listes électorales

Président : Michel Febrer

Délégué de l'administration : Jacques Vannson

Délégué du tribunal : Alain Alaterre

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Trois commissions municipales ont été mises en place :

La commission Communication :

création du site internet, élaboration des bulletins municipaux, réflexion et installation de la signalétique du village... :

Président : Michel Febrer

Vice-président : Dominique Vincenti

Membres : Brigitte Abad, Mathilde Avesque, Pierre Egly, Michel Martin, Chantal Quillierie, Paulette Redler

La commission Patrimoine :

étudie et propose avec « l'Association pour la conservation du patrimoine de Congénies » des projets d'amélioration et d'animation dans ce domaine.

Président : Michel Febrer

Vice-présidente : Jacqueline Évesque

Membres : Jean Michel Ravel, Dominique Vincenti,

La commission Animation, fêtes et cérémonies :

mise en place de la fête et des événements festifs de la commune.

Elle fonctionne en relation avec les associations de la commune qui souhaitent s'investir et s'impliquer dans la réalisation et la réussite de ces événements.

Président : Michel Febrer

Vice-président : Jean Michel Ravel

Membres : Frédéric Brunel, Sylvie Salas, Nicolas Valette

DÉLÉGUÉS COMMUNAUX / SÉNATORIALES

Le conseil municipal réuni le 20 juin a désigné les 5 délégués de la commune qui participeront à l'élection des sénateurs du 28 septembre prochain.

Les délégués sont élus par liste à la représentation proportionnelle.

L'opposition n'a pas présenté de candidat. La liste issue de la majorité a été élue.

Les délégués sont : Michel Febrer, Paulette Redler, Adrien Sapet, Sylvie Salas, Dominique Vincenti ; les suppléants Françoise Costa, Nicolas Valette et Brigitte Abad.

LES SYNDICATS

INTERCOMMUNAUX

Syndicat des eaux de la Vaunage

Le réseau est donné en fermage à la SDEI qui distribue et entretient le réseau. Le syndicat analyse les besoins et définit les moyens à mettre en œuvre

Titulaire : Michel Febrer

Suppléant : Sylvie Salas

Syndicat intercommunal d'assainissement de la plaine de la Vaunage (SIAPV)

Il entretient les berges du Rhony et ses affluents

Titulaires : Mathilde Avesque, Frédéric Brunel

Suppléants : Maxime Bosc, Adrien Sapet

Syndicat Mixte de défense de la forêt du Sommiérois

Il a pour compétences la création et l'entretien des pistes DFCI et les actions de reboisement.

Titulaire : Adrien Sapet

Suppléant : Nicolas Valette

Syndicat Mixte d'électricité du Gard (SMEG)

Il gère les réseaux basse tension

Titulaires : Michel Febrer, Dominique Vincenti

Suppléants : Brigitte Abad, Jean Michel Ravel

Mise en place de la Communauté de communes

À l'issue des élections municipales du 23 mars 2014,

les délégués de Congénies

élus au Conseil de la Communauté de communes du Pays de Sommières (CCPS) sont les suivants :

Michel Febrer, Paulette Redler, Pierre Egly

Les conseils communautaires des 14, 22, 29 avril et 22 mai 2014 ont permis de définir la nouvelle organisation de la Communauté de communes

46 délégués, représentant les 17 communes, siègent dorénavant au conseil communautaire.

La nouvelle assemblée a désigné son président et les 12 vice-présidents

Jean-Claude Herzog

Maire de Montmirat, a été élu président

Michel Febrer a été élu vice-président délégué aux finances.

Nous vous présenterons plus en détail l'organisation de la communauté dans un prochain numéro.

BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ

Lors de sa séance du 29 avril 2014, le budget général de la communauté a été adopté, non sans difficultés. En effet, les réformes successives (Taxe professionnelle, baisse des dotations de l'État, revalorisation des catégories B et C, augmentation de la TVA ...) ont eu des répercussions sur les finances de la communauté.

Pour réaliser l'équilibre entre les dépenses et les recettes, à hauteur de 15 896 480 € en fonctionnement, les mesures suivantes ont été adoptées :

Adoption des nouveaux taux d'imposition

pour la part intercommunale, représentant une hausse de 8,7 %.

Les nouveaux taux s'établissant ainsi :

- Taxe d'habitation 13,14 %
- Taxe sur le foncier bâti 2,79 %
- Taxe sur le foncier non bâti 11,54 %

Mise en place d'un taux unique d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) à 15,20%

Ajustement des tarifs de restauration scolaire

- Enfants : Tarif plein 3,65 €, tarif réduit 3,20 €
- Enseignants : 4,15 €
- Personnel de service : 3,15 €

Mise en place d'un droit d'inscription, pour les Temps d'Accueil Périscolaires : 15 € par an et par enfant.

Le conseil communautaire du 22 mai 2014, a permis de désigner les délégués des différentes structures et commissions thématiques.

Les élus de Congénies, membres de ces commissions sont :

Pour les syndicats

Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Vidourle :
Frédéric BRUNEL – Michel FEBRER

Syndicat Mixte entre Pic et Étang :
Pierre EGLY

Syndicat Mixte de Défense de la Forêt du Sommiérois :

Adrien SAPET – Nicolas VALETTE

Syndicat Mixte pour l'étude et la réalisation du Bois de Minteu :
Michel FEBRER

Syndicat Mixte du Pays Vidourle Camargue :
Michel FEBRER – Paulette REDLER

Syndicat Mixte du SCOT Sud Gard :
Michel FEBRER

Plan Local pour L'Insertion par l'Emploi :
Paulette REDLER

Pour les commissions de la CCPS

Commission d'Appels d'Offres :
Michel FEBRER

Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées :
Michel FEBRER

Commission des Affaires scolaires et périscolaires : Sylvie SALAS – Michel MARTIN – Paulette REDLER

Commission des finances :
Michel FEBRER – Jean-Michel RAVEL

Commission culture et patrimoine :
Jacqueline ÉVESQUE – Dominique VINCENTI

Commission des affaires sociales et habitat :
Françoise COSTA – Brigitte ABAD

Commission développement économique :
Pierre EGLY – Jean-Michel RAVEL

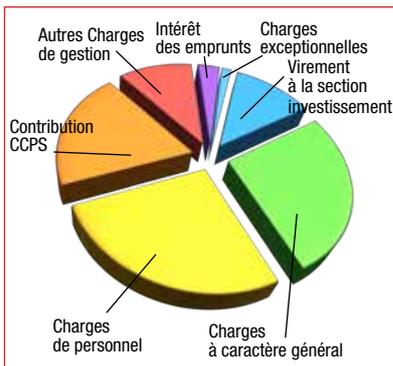
Commission collecte et valorisation des déchets : Pierre EGLY – Mathilde AVESQUE

Commission petite enfance / jeunesse :
Sylvie SALAS – Michel MARTIN

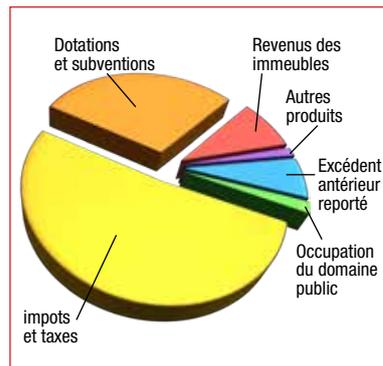
Commission environnement / développement durable :
Nicolas VALETTE – Adrien SAPET



Fonctionnement DÉPENSES



Fonctionnement RECETTES



Le budget général de la commune

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Équilibrée à hauteur de 708 365 €

DÉPENSES

Les projets phares pour 2014 sont les travaux de voirie du chemin de Fontvieille, la réfection de la toiture du bâtiment de La Poste, la poursuite de l'étude de faisabilité de la Zone d'Aménagement Concertée " Sous le Cours et la Fontaine ".

Les principales dépenses d'investissement :

Aménagement chemin de Fontvieille	416 000 €
Réfection de la toiture de La Poste	60 000 €
Étude de faisabilité de la ZAC.	47 000 €
Création du passage La Paran	14 400 €

Autres opérations

Aménagement d'une aire de jeux	20 000 €
Restructuration du cadran de l'horloge	15 000 €
Achat de mobilier (mairie, bibliothèque)	10 000 €
Matériel outillage	5 000 €
Autre matériel	5 000 €

Opérations financières

Déficit reporté	12 896 €
Remboursement de capital	52 000 €

RECETTES

Pour équilibrer les dépenses, la commune a inscrit les principales recettes suivants :

Autofinancement issu de la section de fonctionnement	111 823 €
Récupération TVA	27 400 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	200 000 €
Subvention du Conseil Général pour aménagement du chemin de Fontvieille	47 000 €
Subvention du Conseil Général pour réfection de toiture de La Poste	25 000 €
Participation pour Voirie et Réseaux passage Majolier	5 900 €
Subvention du Conseil Général pour travaux électriques	11 200 €
Subvention Syndicat Mixte d'Électricité du Gard pour travaux éclairage public	13 700 €
Subvention Sénat pour aménagement aire de jeux	5 000 €
Emprunt	217 000 €

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Équilibrée à hauteur de 945 423 €, on observe une stabilité par rapport 2013.

DÉPENSES

Le chapitre "Charges à caractère général" enregistre une progression, passant de 221 600 € à 243 100 €, liée aux travaux de voirie, à l'entretien de bâtiments et à la hausse de l'énergie.

Les chapitres "Charges de personnel" (de 221 600 € à 243 100 €) et "Autres charges de gestion courante" (de 88 500 € à 105 015 €), enregistrent des progressions liées à l'augmentation des charges patronales, et de la contribution au CCAS, ainsi que de la mise en place d'un compte "Formation élus".

L'enveloppe allouée à l'indemnité des élus reste stable, malgré la nomination d'un 5^e adjoint.

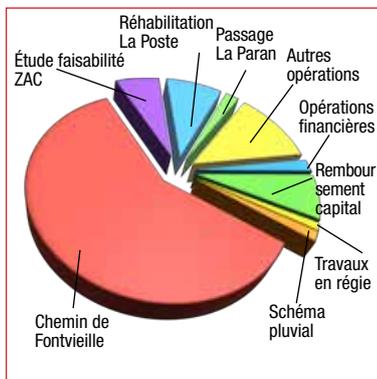
Le chapitre "Atténuations de produits" (contribution à la CCPS), enregistre une diminution de 10 000 €, due à la baisse des effectifs de nos écoles.

RECETTES

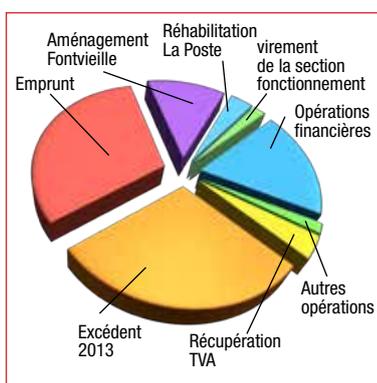
Les recettes proviennent principalement :

- des impôts directs (422 000 €)
- des dotations de l'État ou du Conseil général (282 684 €)
- des revenus des immeubles (150 000 €).

Investissement DÉPENSES



Investissement RECETTES



LES IMPÔTS LOCAUX :

Les nouveaux taux communaux de taxe d'habitation et foncières bâties, représentent une augmentation moyenne (pour la part communale) de 2,39 % pour la première et de 2,52 % pour la seconde.

	Taux moyenne nationale	Taux moyenne départementale	Taux Congénies
Taxe d'habitation	23,88	26,76	9,63
Taxe foncière (bâti)	20,11	23,91	14,94
Taxe foncière (non bâti)	48,94	70,21	50,68

Présentation du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est une instance où siègent des élus mais également des représentants de la société civile et associative.



L'Atelier Équilibre

Retrouver la confiance

L'Atelier Équilibre a repris ses activités en février 2014. Un groupe de 8 personnes participe aux exercices, tous les lundis de 16 h à 17 h 30. Des activités ludiques sont proposées par une animatrice dynamique, Christine Gilibert pour les + de 65 ans. L'objectif est d'apprendre à "mieux vieillir", par des exercices physiques adaptés à l'âge :

- prévenir les chutes en apprenant les bons gestes
- stimuler la mémoire
- apprendre à se déplacer en toute sécurité

L'atelier reprendra une nouvelle session en septembre 2014. Une ambiance chaleureuse et conviviale, qui redonne confiance en soi. Ces quelques mots des participants : "ça fait toujours plaisir de venir ici", "j'aime les bisous", "merci beaucoup, c'est bien agréable", "je suis contente de l'Atelier" Ces mots pour dire leur plaisir et un merci à notre animatrice.

Rejoignez-nous en vous inscrivant au secrétariat de la Mairie.
Mairie : 04 66 80 70 87

Le CCAS, dans notre commune, participe à l'élaboration, l'animation et la gestion de projets communaux, tels que les Maisons en partage, mais gère aussi différentes actions :

- Banque Alimentaire
- Aides diverses aux personnes en difficulté
- Actions à destination des aînés
- Participation pour la Télé-Assistance
- Financement de l'activité "Atelier Équilibre"

La première réunion des nouveaux membres du CCAS s'est déroulée début juin.

Plan Canicule

La période estivale est là, et peut être les fortes chaleurs. Le CCAS et la commune, mettent en place le plan canicule pour accompagner les plus vulnérables.

Les personnes isolées ou malades sont plus sensibles aux risques de déshydratation et d'hyperthermie. Des règles essentielles sont à privilégier :

- éviter les efforts physiques intenses
- sortir aux heures les moins chaudes de la journée
- entrebâiller les volets dès le milieu de la matinée
- boire environ 1,5 l d'eau par jour
- passer quelques heures dans un endroit frais ou climatisé
- donner de vos nouvelles à votre entourage

En période de grande chaleur, l'équipe du CCAS propose de rendre visite aux personnes les plus fragiles ou isolées, afin de prévenir et d'éviter une dégradation de l'état de santé.

N'hésitez pas à vous inscrire au secrétariat de la Mairie, ou à nous faire connaître les personnes à risques. Les données recueillies ne seront utilisées que dans le cadre du plan canicule 2014...

Réunion publique d'information sur les TAP :
Mercredi 2 juillet à 20h30 au foyer.

Réforme des rythmes scolaires

Une année riche d'enseignements

Nos écoles participent depuis la rentrée scolaire 2013, à l'expérimentation nationale sur les rythmes scolaires. Cette première année d'expérience a permis, grâce à de nombreuses réunions de travail, d'adapter et d'améliorer un dispositif lourd à mettre en œuvre, mais avec des activités de qualité.

Le bilan de l'avis général est mitigé. Même si la partie TAP (Temps d'activités Périscolaire) a été bien maîtrisée, la fatigue des enfants reste un problème qui est semble-t-il dû à l'absence de coupure dans la semaine.

Cette année, le temps de concertation a été réduit. Les modifications récentes apportées à la loi par le ministre de l'Éducation Nationale et la mise en place des différentes commissions communautaires, ont bousculé un calendrier déjà bien chargé dans cette fin d'année scolaire. Des réunions consultatives avec les différents partenaires concernés ont cependant eu lieu, et après avis des conseils d'école, où sont représentés : la mairie, la CCPS, les délégués de parents d'élèves et les enseignants, il a été décidé de maintenir les rythmes actuels.

- École le lundi, mardi, jeudi et vendredi, le matin : 8 h 45 - 12 h
l'après-midi : 14 h - 16 h,
Le mercredi : 8 h 45 - 11 h 45.
- TAP une heure d'activité par jour sur trois jours. La quatrième heure, qui n'est pas obligatoire dans les textes, sera conservée sous forme de garderie, afin d'avoir tout au long de la semaine des horaires réguliers.

Une participation de 15€, correspondant à un droit d'inscription annuel sera demandé. Cette somme permettra une meilleure adéquation entre le nombre d'enfants inscrits avec le nombre d'enfants présents. Elle facilitera ainsi une meilleure gestion des intervenants et de leur coût pour la CCPS.



Écoles

Une vie scolaire active

Comme chaque année, ce dernier trimestre est l'occasion de concrétiser un certain nombre de projets, par de nombreuses actions et sorties, au sein de nos écoles.

- Une fois encore, le carnaval a attiré une foule joyeuse et colorée. Le défilé s'est étiré tout au long des rues de notre village, pour aboutir, sur la place, à une bataille de confettis acharnée. De retour à l'école, les élèves de l'école maternelle, ont pu juger puis brûler la sorcière qu'ils avaient confectionnée en classe. L'animation festive de cette manifestation a été rendue possible grâce à la sono mobile de la Mairie. Cet après-midi, s'est terminé autour d'un bon goûter préparé par les parents d'élèves.
- Les classes de Véronique et Dominique Vincenti ont participé à une mini croisière sur les canaux d'Aigues-Mortes avec visite d'une manade et tri de taureaux. Cette sortie s'est terminée par la visite du Seaquarium.
- Les élèves de Karine Roche, ont pu participer à une classe "préhistoire" à Tarascon-sur-Ariège. Ils y ont découvert l'art et le mode de vie des hommes de cette époque, au travers de restitutions, d'ateliers participatifs et de visites commentées. À cette occasion, ils ont également visité des élevages de bisons et de loups.
- Carine Gaulupeau et Albane Fayolle ont permis à leur classe de visiter un autre haut lieu de la préhistoire en les accompagnant en classe de découverte à la grotte de Tautavel. Ils ont également participé à de nombreux ateliers de découverte.

- Les classes de CM sont parties les 27 et 28 mai à Paris. Au programme : un peu de culture artistique et d'histoire avec les visites de la cathédrale Notre Dame et du Louvre et des découvertes scientifiques au Muséum d'Histoire Naturelle. La découverte des principaux monuments de la capitale s'est faite au fil de l'eau, dans un bateau mouche, avec un départ au pied du plus célèbre d'entre eux, la Tour Eiffel. Un des moments les plus attendus du voyage aura été sans conteste le séjour à l'hôtel, situé dans le Marais. Ce séjour aura également permis de resserrer les liens d'amitié entre les élèves des deux classes et de créer de nombreux souvenirs communs.
- Les CP quant à eux, ont poursuivi une correspondance scolaire, qui s'est finalisée par une rencontre au Grau du Roi.



Départs à la retraite

Joëlle Lebrun après 32 ans de service en tant qu'ATSEM, et Véronique Vincenti enseignante dans le village pendant 24 ans, Directrice de l'école Maternelle de Congénies depuis 4 ans, ont décidé, à l'issue de nombreuses années passées à veiller à l'épanouissement intellectuel et au bien être de nos chers enfants, de prendre leur retraite.

Nous leurs souhaitons tous nos vœux de bonheur dans leurs nouvelles vies.



Jardinons ...

La mairie de Congénies en collaboration avec la CCPS, a réalisé pour les classes de l'école Maternelle, trois magnifiques carrés potagers. Les élèves se sont empressés d'y planter tomates, courgettes, radis et autres légumes.



> La Poste

Des travaux de rénovation dans ce bâtiment communal au style particulier

Notre village compte parmi ses édifices municipaux, un bâtiment dont la structure particulière est due à un architecte bien connu dans notre région, Armand Pellier. Plusieurs manifestations et expositions ont eu lieu en 2010, à l'occasion du 100^e anniversaire de sa naissance.

Construite en 1973 sous l'impulsion de Charles Bouët, Maire de Congénies de 1945 à 1983, sa modernité pour l'époque lui vaudra les remarques suivantes portées sur l'arrêté de permis de construire : *"Avis favorable sur le principe de l'opération envisagée. En ce qui concerne l'architecture le projet présenté est de nature à porter atteinte au caractère des lieux environnants"*



Quarante et une années plus tard, ce local, pièce centrale de l'activité actuelle dans le centre de notre village, loué à La Poste et à un particulier, a besoin d'être restauré. Dans un premier temps la réfection de la toiture est budgétisée sur l'exercice 2014.

Des démarches sont en cours pour obtenir pour ce bâtiment le label « Patrimoine du XX^e siècle » et ainsi bénéficier d'aides pour la poursuite des travaux.

Subvention du Conseil général du Gard pour ces travaux : 25 000 €

Le bâtiment de La Poste dans les années 80 où l'on retrouve toutes les caractéristiques des constructions d'Armand Pellier : la pierre de Vers, les formes géométriques en béton peint en blanc, les rampes inclinées...

Armand Pellier (1910-1989)

"C'est une personnalité atypique dont le parcours vers l'architecture est inédit. Il façonne, en un peu plus de trente ans de pratique architecturale, une œuvre d'une force rare. Sa démarche prolonge sa pratique artistique antérieure : plasticité de la matière (qu'il s'agisse de la pierre, du béton, du bois, du fer ou de la céramique), travail sur le volume et son inscription dans l'espace, rapports d'échelles et de proportions (tracés régulateurs) fondent sa démarche dans le domaine de la sculpture comme dans celui de l'architecture. S'y ajoute une recherche d'ordre organique qui vise à intégrer l'édifice dans son site non pas dans une logique d'osmose mais simplement d'ancrage, de dialogue et d'enrichissement mutuels."

Extraits du Catalogue d'Anne-Marie LLanta, consacré à l'architecte disponible à la Bibliothèque de Congénies

Il laisse dans le Gard un ensemble de constructions reconnaissables au premier coup d'œil par son alliance très personnelle des formes de la modernité les plus affirmées avec l'emploi de la pierre de Vers-Pont du Gard. Cette pierre et son expérience de sculpteur vont influencer toutes ses constructions.

Armand Pellier a principalement construit dans le Gard : l'Hôtel Les Cabanettes, de nombreuses agences du Crédit Agricole, la Maison des Compagnons de Nîmes, le Centre sportif et culturel Robert Gourdon à Vauvert ; Bureau de Poste et Foyer communal de Gallician ; Bureau de Poste de Congénies ; Agence Nationale Pour l'Emploi de Bagnols-sur-Cèze.

Onze de ses créations ont reçu le label " Patrimoine du XX^e siècle ".

La Commune et l'association pour la Conservation du Patrimoine envisagent une présentation de l'œuvre de Pellier, sous forme d'exposition et de conférence dans les mois à venir.



L'un des 3 bas-relief du foyer communal réalisé par Armand Pellier, alors jeune sculpteur en 1936

> La Fondation du patrimoine

Lors du Conseil Municipal du 9 avril 2014, la commune a adhéré à la Fondation du Patrimoine.

Cette dernière a pour but de sauvegarder et de valoriser le patrimoine rural non protégé, maisons individuelles, églises, patrimoine industriel, naturel, tous types de patrimoine de proximité. Elle aide les propriétaires publics et associatifs à financer leurs projets aux côtés de l'État et des acteurs du secteur concerné. Elle peut aussi permettre aux propriétaires privés de défiscaliser tout ou partie de leurs travaux et peut mobiliser le mécénat d'entreprise. Vous pouvez adhérer, les soutenir, les solliciter.

Cette adhésion nous permettra par la suite de solliciter leur aide dans le cadre de projets proposés et étudiés dans la Commission municipale Patrimoine mise en place lors du Conseil Municipal du 9 avril 2014.

Vous trouverez toutes les informations sur le site : www.fondation-patrimoine.org





Dans l'état actuel, l'aire en terre battue fait office de parking



Un parcellaire très particulier que l'on retrouve sur l'ancien cadastre du 19e siècle

Histoire d'aires

Congénies disposait dans le passé d'une seconde aire de battage, dites "Aires des pauvres", située à l'Est du village et qui a donné son nom à la Rue de l'Aire.

> Chemin de Fontvieille

Les travaux d'élargissement de voirie et la création du trottoir débuteront d'ici quelques semaines

Les travaux d'enfouissement des réseaux d'électrification, de téléphone et d'éclairage public sont terminés. Nous enclenchons maintenant la seconde phase concernant l'élargissement de la voirie, l'aménagement du réseau pluvial et la création d'un trottoir. Concernant cet élargissement, la cession d'une bande de terrain nécessaire à l'alignement était prévue en "emplacement réservé" dans le PLU. Nous avons trouvé un accord avec les propriétaires des terrains concernés.

Cette 2^e étape de travaux débutera prochainement et permettra de supprimer l'étranglement de ce chemin.

Pour les réaliser, la Commission d'Appel d'Offre (CAO) a retenu dans le cadre d'un marché à procédure adaptée le groupement d'entreprise Lautier/Vidal. Adrien Sapet adjoint aux travaux suit de près cette avancée.

Une subvention de 47 000 € nous est acquise par le Fond Départemental d'équipement du Conseil général.

Montant des travaux : 227 713 €

> Aire du Temple

De nouveaux aménagements en prévision

Lorsque nous avons voté le PLU, l'aire inoccupée à côté du Temple à été réservée dans l'objectif d'un "Aménagement public autour du Temple" (emplacement réservé N°4 de 901 m²)

Cette aire, ancienne aire de battage des céréales mutualisée, est constituée de 16 très petites parcelles allant de 24 m² à 54 m². Deux d'entre elles, appartiennent déjà à la commune et les 14 autres à des particuliers, la plupart sont en indivision.

Nous avons entamé l'achat de ces terrains, en effet cette aire permettrait :

- + d'aménager les abords du Temple
- + d'optimiser cet espace de stationnement, nécessaire au centre village.
- + de créer des sanitaires pour les usagers du Temple.

Après avoir pris contact avec les divers propriétaires nous avons trouvé un accord avec eux pour l'achat de 7 parcelles.

Naturellement, nous poursuivons ces achats pour les 7 autres parcelles afin de réaliser notre objectif le plus rapidement possible.

> De nouvelles pratiques de désherbage

Congénies participe au respect de l'environnement

Les diverses pollutions liées aux pesticides utilisés pour "rendre propres" les rues et les espaces verts de notre village font l'objet d'inquiétudes légitimes au sein d'une partie croissante de la population. C'est un problème de santé publique aussi bien pour les habitants que pour les employés municipaux directement exposés aux substances nocives contenues dans ces produits.

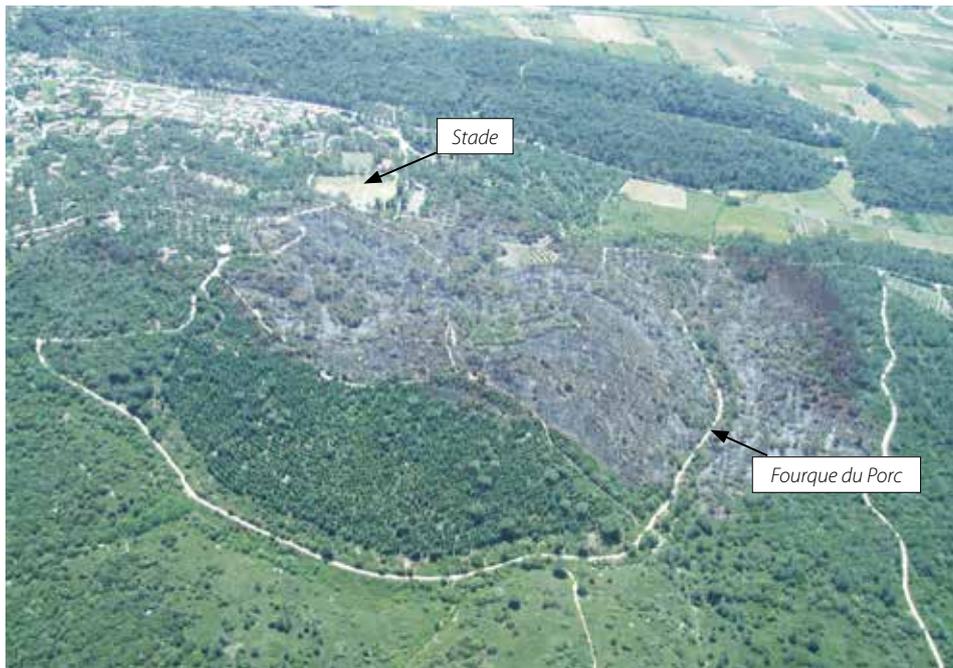
C'est pourquoi notre commune, soucieuse de préserver son environnement s'est dotée d'un nouveau matériel de désherbage thermique. Conjointement à cet achat elle a permis à un employé municipal de se former à ces nouvelles pratiques.

> Signalétique touristique



Un nouveau panneau de présentation du village, complète dorénavant en centre de village, la signalétique de la voie verte et des chemins de randonnée, passant par Congénies.

La pose de ce dispositif, de même que la maintenance de la signalétique des sentiers, sont réalisées par le Chantier d'insertion intercommunal.



Vue aérienne de la zone incendiée



Témoignages

> Incendie du 13 mai

Une catastrophe limitée grâce à l'intervention rapide des services de secours et aux actions de prévention ; pistes DFCI, interfaces et débroussaillage autour des habitations.

Un feu important s'est déclenché dans la Fourque du Porc entre Aujargues et Congénies, le 13 mai vers 15 h. Comme beaucoup d'entre vous ont pu le constater, un fort vent attisait les flammes qui sont arrivées rapidement vers les équipements sportifs.

Heureusement une sérieuse intervention a pu être mise en place mobilisant :

- l'engagement de 150 sapeurs-pompiers
- 18 camions citernes feux de forêt
- 3 fourgons pompe tonne (protection des habitations)
- 1 Poste de commandement
- Véhicules de commandement

Des moyens aériens :

- 16 largages des Trackers et 20 largages des Canadairs
- 1 hélicoptère de la Sécurité Civile (reconnaissance aérienne pour le commandant des opérations de secours)

1 groupe "feux de forêt" du Vaucluse

1 groupe "feux de forêt" des Bouches du Rhône

Cette intervention a nécessité le concours de nombreuses casernes du Gard et de l'Hérault.

La commune a mis à disposition des équipes de secours le foyer communal.

La surface brûlée définitive est de 29,4 ha, les pompiers sont restés en surveillance la nuit et la journée du lendemain.

Nous avons rapidement ouvert la salle du Montadou à la population des hauts de Congénies qui avait dû être évacuée.

Malgré l'étendue de ces dégâts nous constatons que les espaces de débroussaillage impulsés depuis 6 ans par la municipalité, ont permis la sécurisation des habitations et des équipements sportifs qui se trouvaient à proximité des flammes et ont ainsi évité des catastrophes plus graves.

À ce jour la gendarmerie procède à une enquête pour en connaître les causes.

À la suite de cet incident le Capitaine Éric Agrinier, Chef du Centre de Secours de Sommières, a remercié l'ensemble des élus et des techniciens de la commune de leur présence pour leur soutien logistique apporté.

L'incendie qui a malheureusement ravagé la forêt de Congénies, a aussi révélé le sens de l'entraide des Congénois. Plusieurs habitants ont été très touchés par cet élan de solidarité et souhaitent témoigner. Voici leurs messages :

« Notre maison était en première ligne face à l'incendie, mais elle n'a subi aucun dégât grâce au travail admirable des pompiers. Nos animaux s'en sont également sortis indemnes grâce à l'intervention de plusieurs personnes, voisins ou simples passants. Nos chevaux étaient particulièrement menacés par le feu, et nous tenons à exprimer notre reconnaissance envers tous ceux qui ont participé d'une façon ou d'une autre à les mettre hors de danger. Un merci particulier à la personne qui a eu le courage d'affronter une fumée dense pour sortir le petit poney Babylou de son paddock. Merci également à celui qui, plus tard, a eu le bon réflexe de couper la corde avec laquelle la pouliche Clochette était en train de s'étrangler. Merci bien sûr à Bernard, pour les avoir accueilli à l'écurie de Puech Long. Merci enfin à tous ceux qui les ont tenus, surveillés, leur ont proposé à boire ou un hébergement de secours... Vous avez été nombreux à vous soucier d'eux et cela nous a beaucoup touché. »

« Nous habitons en contrebas de la zone incendiée. Manque de chance, une escarville est venue enflammer notre bois de chauffage empilé contre un mur de notre maison. Nos voisins, ayant vu les flammes, ont pris l'initiative de venir éteindre le bûcher. Nous souhaitons leur exprimer toute notre reconnaissance car sans leur intervention efficace, les dégâts auraient été bien plus importants. Encore MERCI ! »

Des habitants de l'impasse des Teilh



Interdiction de l'emploi du feu dès à présent partout et pour tous

Soyez responsable !

Afin de prévenir les incendies et de protéger la population, au vu des conditions climatiques de sécheresse et de vents violents, l'arrêté préfectoral interdisant l'emploi du feu a été avancé au 16 mai 2014.

Il concerne l'ensemble du département du Gard. À partir de cette date sont donc interdits :

- + les brûlages de végétaux
- + l'écobuage
- + les barbecues en zone végétalisée
- + les feux de camp
- + l'incinération des déchets verts issus du débroussaillage et de l'entretien des jardins.

Les propriétaires ont pour obligation de débroussailler autour de leur habitation afin d'assurer leur propre protection et d'améliorer la sécurité des agents du service départemental d'incendie et de secours. Les déchets issus du débroussaillage ne doivent pas être brûlés mais amenés en déchetterie ou broyés puis stockés.

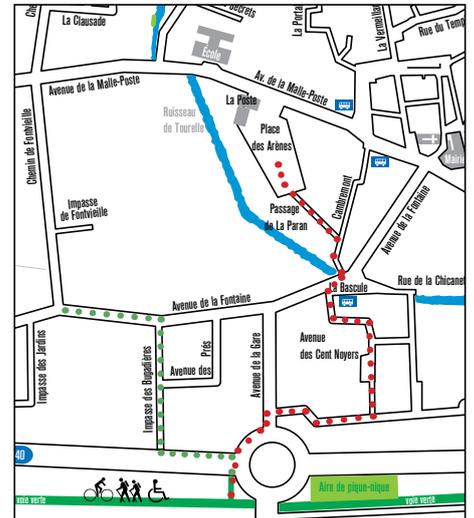
> Circulation piétonne avenue de la gare

D'autres itinéraires plus sécurisés sont possibles pour rejoindre la voie verte.

La municipalité travaille actuellement sur le projet de réfection et d'aménagement de l'avenue de la Gare. Passage devenu dangereux en l'absence de trottoirs, où se côtoient un nombre grandissant de voitures et de nombreux piétons qui l'empruntent pour se rendre sur la départementale, la voie verte ou dans les magasins de la zone commerciale.

Ce projet nécessite dans un premier temps l'enfouissement des réseaux électriques, ainsi que du réseau pluvial, avant de pouvoir enfin créer les trottoirs nécessaires à la sécurité des piétons.

Les délais administratifs étant relativement longs, nous proposons donc à nos concitoyens venant du centre du village de suivre un cheminement plus sûr, passant par le lotissement des Cent noyers, ou l'impasse des Bugadières, dont vous trouverez le plan ci-dessous.



Itinéraire 1

Impasse des Bugadières

Itinéraire 2

Cent Noyers

Il sera très prochainement matérialisé par un fléchage ainsi qu'un traçage au sol. Pour des raisons de sécurité évidente

nous ne pouvons que vous conseiller de l'emprunter et d'inciter vos enfants à faire de même.

> Passage La Paran

Ouverture d'un nouveau cheminement

Un nouveau passage situé entre le passage de Cambremont et la place des Arènes permettra aux lycéens et aux collégiens qui arrivent par le bus place de la bascule et aux habitants d'aller plus rapidement et en toute sécurité en direction de la Poste et au-delà.

Ce sont les souvenirs d'enfance de Jacqueline Évesque qui ont permis de nommer ce passage. En effet, ce lieu était nommé par les anciens "La Paran" ce qui signifie en occitan un jardin clos derrière une maison. L'aménageur a réalisé le passage, la commune a installé un éclairage public, soit deux lampadaires avec des ampoules à économie d'énergie (LED). Rétrocédé à la commune, ce passage devient une voie publique



Le passage sera prochainement ouvert à la circulation des personnes.



> Incivilités

Des petites incivilités, une grande exaspération...

Le "Petit Larousse" définit les incivilités comme suit : *Comme étant un manque de courtoisie ou de politesse, comme étant un acte, comportement qui manifeste l'ignorance ou le rejet des règles élémentaires de la vie sociale.*

C'est aussi trop souvent le non-respect des règles de vie commune dans les lieux publics.

Elles néparent aujourd'hui, aucun secteur de la commune :

- * Dépôts permanents de poubelles sur la voie publique.
- * Déjections canines, de trop nombreux propriétaires de chiens manquent encore cruellement de savoir-vivre et laissent ainsi leurs animaux déposer leurs déjections où bon leur semble.
- * Associée à la vitesse encore trop excessive de certains véhicules, la multiplication des stationnements sur les trottoirs ou en zone interdite notamment à proximité des écoles, génère une prise de risques considérable pour les piétons, souvent obligés de contourner les obstacles en passant par la voie de circulation.
- * De plus, de trop nombreux conducteurs considèrent que stationner quelques minutes sur un emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite n'est pas très préjudiciable. Sont-ils prêts cependant à échanger leur statut de personne valide avec celui d'une personne handicapée ? Même quelques minutes ?
- * Graffitis et tags sur les bâtiments publics, dégradations de mobiliers urbains.

Ces véritables pollutions de notre quotidien représentent également un coût non négligeable pour la collectivité qui doit y faire face.

La vigilance commence par nous-mêmes... Soyons aussi exigeants envers nous-mêmes que nous le sommes pour les autres...

> État civil 2013

État civil / Naissances

Afin d'éviter les oublis, il est important d'informer la mairie de la naissance de votre enfant. En effet les enfants naissent le plus souvent hors de la commune et il arrive que l'avis de naissance ou la déclaration qui a été faite, ne nous soit pas transmis

MARIAGES

Francis DANIEL et Marie-Odile THOMAS	06 mars
David CARRILLO et Stéphanie VRIGNON	27 avril
François MORENO et Andréa SENI	27 avril
Maher ZARAKET et Aline LAVABRE	18 mai
Daniel BOYER et Nathalie PUT	1 ^{er} juin
David ESPINOSA et Sylvie GIOVANETTI	6 juillet
Xavier BARTHELEMY et Gaëlle DA SILVA GOMES	24 août
David MOLINA et Laura GUIRAUD	24 août
François BOIVIN et Jean-Pierre HOARAU	26 août
Pierrick GRIMAL et Delphine COLLET	7 septembre
Philip MESTRES et Florence BASCOU	7 septembre
Wim BEHEYT et Suzanne ZORITA	5 octobre
Laurent MONTI et Iryna BRUS	14 décembre

AVIS DE NAISSANCES

11 février	Yanis, Hervé, Amar GRALL
14 mars	Clémence, Anaïs AVESQUE
27 mars	Hugo, Sébastien, Jean DUPUY
22 avril	Wahil EL MAATAOUI
16 mai	Léandra TORREGROSSA
25 mai	Arthur, Maxime BENOIT
30 mai	Valentin, Georges, Rémy BERNARD
10 juin	Léa, Isabel MICHAUD
11 juin	Cécile, Nelly, Anne, Odile MICHAS
15 juin	Liam, Pierre, Ismaël PICARD ROCHEBLAVE
23 juin	Raphaël, Jean-Renaud LIMIER GIRARD
13 août	Yahël, François, Jacky, Charles, Ange PENNERAD
20 août	Maélya, Betty, Valérie LOUPIAC
30 août	Camille, Gérard, Yves FRACAS MICHON
10 septembre	Livia, Rose Nina CHAGNEAU
26 septembre	Maïlo, Somchaï SAUREL
15 octobre	Lou, Marie, Florence SENECAI
14 novembre	Rafaël, François, Franc GARCIA
5 décembre	Joshua, Néhémiah, Yohan MATHEY
5 décembre	Adrien, Paul, Manuel SOULAYROL

DÉCÈS

Nous regrettons le départ de :

Francine NOUGUIER, veuve FLON	24 décembre 2012
Gislaine, Marie DORTE, veuve QUISSAC	4 janvier 2013
Olivier, Gilles, Pierre ANGLES	18 janvier
Sylvette BERNARD, ép. CHARPENTIER	6 février
Inès ANTONELLI, ép. NAUD	3 février
Anaïs, Louise BRUN, ép. WOLF	2 février
Marie-Thérèse VICENS JUNCOSA, ép. MONROIG	28 février
Simone, Lucie DELORD, ép. CHARRA	28 mars
Louis, Yvon NAUD	29 juin
André, Jean-Louis BONNET	15 août
Jacqueline, Irma GOURGAS, veuve THIRION	24 août
Olivier, Charles IBANEZ	11 septembre
André BOST	15 septembre
Jacques RODRIGUEZ-TAO	9 septembre
Jean-Jacques DIGUELMAN	7 novembre
Serge FRIANT	8 novembre

> À NOTER

MAIRIE DE CONGÉNIES

Horaires d'été du secrétariat

Ouvert :

du lundi au vendredi

de 8 h 30 à 12 h

le samedi de 10 h à 12 h

Fermé :

Les samedis

12, 19 et 26 juillet

2, 9, 16 et 23 août

Tél. 04 66 80 70 87

Courriel :

mairie.congenies@wanadoo.fr

www.congenies.fr

LA POSTE

Le bureau de Poste de Congénies sera fermé du 18 au 23 août.

La distribution du courrier est maintenue.

Les lettres recommandées et les colis seront à retirer au bureau de Poste d'Aubais.

> Faisons la fête ...

Fort du succès de la fête votive 2013 nous l'avons, cette année, maintenue sur la Place du Jeu de Paume.



Nous avons réuni les associations qui souhaitaient s'impliquer dans cet évènement afin de la mettre en place avec eux. Trois associations ont pris en charge le bar : les chasseurs, les footballeurs et les pongistes.

Un comité des fêtes renouvelé s'est impliqué pour réaliser des aubades, organiser le repas dansant, le déjeuner aux prés et animer la journée à l'ancienne.

Ainsi le 14 juillet sera avec son jeu de quilles, son concours de pétanque, sa retraite aux flambeaux et son feu d'artifice, une journée traditionnelle. Abrivados et bandidos rythmeront bien sûr les 4 journées de cette fête votive. Vous trouverez le programme complet au dos de ce bulletin.

Collecte des ordures ménagères

Période estivale du 15/06 au 15/09



2 Collectes des ordures ménagères

(bac vert)

mardi soir et vendredi soir

Sortir son bac avant 19h



Collecte sélective

mardi matin

Sortir son bac la veille au soir



Collecte du papier

mardi matin semaines impaires

Sortir son bac la veille au soir

> Réunion des associations

Les associations du village conviées à une première rencontre par la nouvelle équipe municipale.

Les divers points de l'ordre du jour sont abordés par Dominique Vincenti, adjoint en charge des associations. La discussion est ouverte et l'on retiendra les points suivants :

- + Un protocole de prêt de matériel est instauré. Il vise à optimiser les moyens et le personnel. Désormais un seul interlocuteur, Adrien Sapet, gèrera ce domaine, en concertation avec le personnel communal.
- + Chaque association doit présenter une assurance qui sera différente selon la demande.
 - mise à disposition de local ponctuelle : assurance Responsabilité civile
 - mise à disposition de local régulière : assurance avec précision "location à titre gratuit d'un local communal"
- + Le forum des associations aura lieu le 13 septembre après-midi, suivi d'une soirée amicale. A l'issue de cette manifestation, le planning des salles fera l'objet d'une concertation.
- + La construction du site internet de la Commune devrait être terminée pour la

rentrée. Une page sera dédiée aux associations, et un agenda partagé, devrait permettre à chacun de s'organiser et de visualiser aisément les possibilités de location de salles.

- + Des panneaux d'affichage seront accessibles à toutes les associations, et installés sur cinq sites de la commune.
- + Les subventions allouées par la Mairie devront faire l'objet d'une demande motivée, pour leur attribution en 2015.
- + Il est rappelé qu'une association ne peut réserver la salle du foyer, que deux week-end par an, en sus de leur utilisation habituelle, afin de préserver des week-end libres pour les manifestations familiales des particuliers.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 13 septembre, au foyer et sur le parvis de l'Église pour (re)découvrir nos associations et vous y inscrire, ou, inscrire vos enfants. À partir de 14h, différentes activités vous seront proposées (tennis, randonnée découverte, pétanque, gymnastique, ping-pong etc.). Chaque association tiendra son stand et vous accueillera pour tous renseignements et inscription.

> La plage, en transports en commun

La ligne estivale directe, Congénies - Le Grau du Roi reprendra du 5 juillet prochain jusqu'à début septembre.

Le prix du trajet (aller) est fixé à 1,60€. Arrêt : Av. de la Malle-Poste
 Horaires: Aller (direction Le-Grau-du-Roi) 9h20 et 11h20
 Retour (direction Codognan) 18h20 et 19h20



> Bibliothèque



Le Cri du poilu, une approche originale de la guerre 14-18 en chanson

La onzième édition "La BD dans la rue" s'est déroulée les 6 et 27 avril

Cette année, elle avait pour thème "La guerre 14-18 souvenirs". Une exposition empruntée au Conseil général du Gard intitulée "Amour sacré de la patrie" relatait la vie des soldats dans les tranchées. Des documents cartes postales, carnets de routes et des objets prêtés par des habitants du village ont permis aux visiteurs d'approcher plus intimement le quotidien des "poilus".

Le samedi un public nombreux a assisté au spectacle, subventionné par la Communauté des communes du Pays de Sommières, intitulé *Le Cri du Poilu*.

Tout au long de ces deux journées des romans, des bandes dessinées, des documents ont été mis à la disposition des visiteurs.



Le coup de cœur de ... la bibliothécaire

Roman d'une grande intelligence, Jocelyne Saucier nous présente, avec *Il pleuvait des oiseaux*, un récit sensible mais intraitable, qui s'ancre profondément dans le souvenir des Grands Feux du nord de l'Ontario qui ont ravagé terres et hommes au début du XX^e siècle. Sur ces faits historiques reposent les fondations d'un récit qui interroge les fils ténus entre la fiction et le réel. Saucier nous présente la quête d'une photographie chevronnée à

La bibliothèque ... en bref et en pratique

C'est une équipe de 9 personnes bénévoles qui se relaient à tour de rôle, par deux, le mercredi de 17h à 18h30 et le samedi de 10h à 11h30 pour accueillir le public.



Une carte magnétique est délivrée pour chaque lecteur qui permet d'emprunter gratuitement jusqu'à 7 documents sur 3 semaines.

Une fois par mois, le mardi, les élèves des écoles maternelles et élémentaires sont accueillis par une équipe à leur écoute. Un cahier de suggestions d'acquisition est proposé aux lecteurs. Les livres sont aussi sélectionnés en fonction des sorties, des prix littéraires.

Le dépôt du Bibliobus, complète et permet de renouveler régulièrement les ouvrages disponibles.

la recherche d'un certain Ted Boychuck, témoin hermétique des incendies. Richement construit, le roman de Saucier brille par sa cohésion. L'auteure investit de lourds propos : la vieillesse, la mort, la rupture, la liberté...

Mais tout est baigné d'une grande lumière. *Il pleuvait des oiseaux* est le type de roman qui nous rend meilleur, si ce n'est que par l'audace des réflexions qu'il propose.



> Focale 30

Le club photo termine sa deuxième année d'existence avec une seconde exposition qui fut un succès. Beaucoup plus de visiteurs que l'année dernière et de nombreux témoignages de satisfaction et d'encouragement sont venus remplir notre livre d'or. La partie de l'exposition "Congénies avant/après" eut un vif succès et il était sympathique de voir les anciens du village se remémorer les lieux tels qu'ils avaient existé et les comparer aux sites actuels. Un grand merci à tous ces visiteurs et à la mairie pour son aide précieuse et efficace.

Concernant la prochaine saison, le fonctionnement du club changera quelque peu. En effet nous travaillerons par thème sur une période définie. Chaque thème, (paysages, macro, portrait, etc.) sera traité de manière organisée en commençant par la théorie de la prise de vue, puis la technique sur le terrain suivie du traitement des photos pour finir par une projection avec commentaires de chacun. Cette façon de travailler permettra aux membres de tous niveaux de traiter chaque sujet dans sa totalité.

Le club sera présent à la journée des associations pour rencontrer ses futurs membres et présenter ses activités.

Vous souhaitant de bonnes vacances, pourquoi pas photographiques, nous vous donnons rendez-vous en septembre.

Cordialement Michel Barbé

> À NOTER

Horaires d'été de la bibliothèque

En juillet et août la bibliothèque sera ouverte

- Mercredi matin de 10 h à 12 h
- Samedi matin de 10 h à 11 h 30

> Palabrages



Le 3 juillet, un spectacle de contes à Congénies avec « Palabrages »

Cette année Palabrages, le festival de contes en Vaunage, installera sa scène sur la place des arènes pour vous proposer un spectacle en soirée.

Yes WE canCAN !

avec Thérèse Canet et Sam Cannarozzi
Quand Thérèse CANet la « Cantalouse » occitanophone, et Sam CANnarozzi l'italo américain français se rencontrent, ils forment un duo détonant !

Pour cette soirée ils vous proposent un joyeux mélange de langues, tout le long d'une course folle qui vous amènera à partir d'un petit village en France à travers le Sénégal, le Tibet, l'Australie ... pour un retour tout en douceur.



Le 3 juillet à 21 h, place des Arènes.

Spectacle pour adultes et enfants à partir de 8 ans.
Tarif plein : 5 €, tarif réduit 8-15 ans : 3 €
A partir de 19 h, repas partagé : chacun apporte un plat et on partage.

Palabrages, 10^e édition, se tiendra du 29 juin au 4 juillet dans 8 communes de la Vaunage et ses alentours. Au programme, des spectacles en soirée, des apéro-contes, une conférence, une exposition d'art postal, une librairie itinérante, un stage de contes, des ateliers, ainsi qu'une exceptionnelle " nuit du conte " à l'occasion du 10^e anniversaire.

Retrouvez le programme complet sur www.palabrages.fr

Palabrages est organisé par l'association Caravaunage (www.caravaunage.fr)

> AMAC

Gala de fin d'année de l'AMAC

Le samedi 10 mai dernier s'est déroulé avec succès le Gala de fin d'année de notre association. Ce fut un plaisir de constater la joie des enfants dans l'expression de leurs activités, ainsi que les progrès effectués durant cette saison. Tel est notre démarche ; nous continuerons à axer nos activités sur le développement culturel et physique des enfants et adolescents, à proposer de nouvelles activités aux adultes, sans oublier les seniors vers lesquels nous envisageons de nous tourner afin d'assurer la transition inter-génération.

Philippe PORSAN

> Virade de l'Espoir

Les associations de Congénies s'associent à la 30^e Virade de l'Espoir en France pour Vaincre la Mucoviscidose

Le dimanche 28 septembre, l'association Vaincre la Mucoviscidose organise avec l'aide de plusieurs associations de la Vaunage, une Virade de l'Espoir à Congénies.

Une Virade de l'Espoir est un événement festif, convivial et solidaire organisé au profit de Vaincre la Mucoviscidose, le dernier week-end de septembre dans près de 500 communes en France. C'est la première source de collecte de fonds de notre association.

La Mucoviscidose est une maladie génétique, héréditaire et mortelle qui touche aussi bien les filles que les garçons à la naissance. Les principaux organes touchés sont les poumons, le foie, le pancréas. L'espérance de vie est actuellement de 50 ans après une greffe des poumons. Cette journée est une bouffée d'oxygène, un réconfort moral pour les patients et leur apporte l'énergie nécessaire au suivi astreignant des soins et au combat à mener pour empêcher la mucoviscidose de progresser. Un appel a été lancé à toutes les bonnes volontés car leur concours est nécessaire pour mener à bien ce projet qui est de faire vaincre cette maladie.

Nous ont déjà rejoint : les Bipèdes de la Vaunage (Caveirac), Club Vaunageol, Vaunage Escapade VTT (Calvisson), l'Amourié, Maurice Aliger, Club de Peinture Artistique, Stella Olympique, Ping-Pong Club, Comité d'animation du quartier des Halles (Calvisson), la Bibliothèque Municipale, Congénies Loisirs, Congéline, Amicales des Donneurs de Sang, FCDM-Zapera (Clarensac), Club Cyclotouriste de Calvisson.

Si vous souhaitez les soutenir
Gilbert Costa 06.43.17.50.70
ou Pascal Salomon 06.75.58.73.52
Email : viradecongenies@yahoo.fr
Sites : vaincrelamuco.org ou [facebook.com/viradecongenies](https://www.facebook.com/viradecongenies)



> Patrimoine



Actions de sensibilisation à l'environnement

Après la visite fort appréciée de la Source Perrier, c'est lors d'une belle journée que de nombreux adhérents et amis de l'association se sont regroupés pour aller à Beaucaire. Là, nous attendait au pied du château une guide fort intéressante, pour nous expliquer l'historique du développement important, au cours des siècles, de cette ville grâce à sa Foire de renommée internationale. Au cours d'une promenade agréable, nous avons admiré les riches demeures, du XVII^e et XVIII^e siècles, ainsi que quelques églises au passé illustre.

Après un pique-nique dans la garrigue au pied de la colline, nous sommes montés jusqu'à l'Abbaye de St Roman, creusée par des moines troglodytes, site unique en Europe occidentale. Toutes les explications historiques nous ont été données par notre guide : vestiges du château, visite de l'abbaye et des cellules monastiques ; ensuite sur le sommet en se promenant au milieu de ces dizaines de tombes creusées dans le roc nous avons admiré la vue sur cette majestueuse vallée du Rhône.

Parce que le Patrimoine est aussi végétal et naturel, différentes actions sont menées tout au long de l'année : entretien de l'arboretum de la Combe de Biol ou opération nettoyage de la garrigue avec les scolaires et cette année une sensibilisation particulière au risque incendie.

Une nouveauté ce printemps : le 13 mai, c'est une initiation au greffage des oliviers qui vous était proposée. En effet, de nombreuses parcelles présentent des oliviers abîmés, abandonnés, plus ou moins retournés à l'état sauvage ; certaines personnes voudraient bien les remettre en production avec des variétés attractives, mais il est de plus en plus difficile de trouver des spécialistes maniant l'art du greffage des oliviers avec dextérité.

C'est la Confrérie des Chevaliers de l'Olivier, représentée par son président Michel Teissier qui a accepté de faire une séance de formation. Plus d'une trentaine de participants (une douzaine de stagiaires du CFPA de Rodilhan avec leur professeur ainsi que Congénois et quelques oléiculteurs des villages alentours) s'étaient donnés rendez-vous à la Combe de Biol, dans deux parcelles à greffer. Après les explications sur les prélèvements des greffons sur des oliviers déjà greffés, il a été procédé au greffage. Chaque participant a pu s'exercer en bénéficiant de conseils judicieux.



Association pour la Conservation du Patrimoine de CONGÉNIES

La séance d'initiation s'est terminée en fin d'après-midi par un verre de l'amitié pris à l'ombre d'un chêne vert.

L'Association du Patrimoine, toujours aussi dynamique, poursuit ses visites, organise des conférences et continue ses recherches sur notre village en se réunissant un mercredi par mois.

Retrouvez toutes les informations de l'association sur "L'Actu du Patrimoine" dépliant distribué au mois de mars dans les boîtes aux lettres et disponible dans le hall de la mairie, ainsi que sur le blog de l'association. Une nouvelle adresse mail est aussi disponible pour nous contacter : patrimoine.congenies@free.fr

De nombreux projets prennent formes, journées du Patrimoine, mise en valeur du menhir, sentier découverte et projet d'expo sur Congénies "Autour de 1900", n'hésitez pas à nous rejoindre.

Et à noter sur vos agendas, les Journées du Patrimoine les 20 et 21 septembre.

> Club Vaunageol

Le club va terminer sa saison 2013/2014, au mois de juin, par deux soirées conviviales.

Une représentation, le jeudi 19 juin, donnée par nos jeunes adhérents orchestrée par Laurence, leur animatrice. Une démonstration, chaque année appréciée par tous les spectateurs, dans laquelle nos petits gymnastes nous donnent un aperçu de tout leur travail de l'année, de leur progrès en matière d'équilibre, de motricité, de danse, etc..

La deuxième soirée est le vendredi 27 juin. Traditionnel rendez-vous autour d'un repas au stade pour clôturer la saison.

Après la trêve de l'été, les cours reprendront au mois de septembre. Ils se déroulent à la halle des sports sous la houlette de quatre animatrices diplômées, cette année Cécile Couprie est venue nous rejoindre et nous espérons qu'elle restera longtemps parmi nous. Un matériel très diversifié permet des séances variées et attractives autant pour les enfants que pour les adultes.

Nous notons une baisse de l'effectif des enfants qui nous préoccupe quant à l'avenir de certains cours. Il serait dommage de voir disparaître des activités mise en place à Congénies depuis de très nombreuses années et nous espérons qu'à la rentrée ils seront plus nombreux à nous rejoindre.

Les enfants : cours animés par Laurence
Le lundi gym éveil de 17 h 15 à 18 h pour les 3 ans et plus
Le jeudi de 17 h 30 à 18 h 30 pour les plus de 6 ans

Les adultes
Le lundi step de 20 h à 21 h (Laurence)
Mardi Gym 9 h à 10 h (Mireille W)
Yoga 19 h à 20 h (Chantal Cher)
Mercredi Gym 18 h 45 à 19 h 45 (Cécile)
Jeudi étirements 18 h 30 à 19 h 30 (Laurence)
Samedi Gym 9 h à 10 h (Cécile)

Rens : Halle des sports pendant les cours



Concert Elliott Murphy à Sommières

Congélive a commencé l'année 2014 par un concert "Chansons Françaises" au cours duquel amateurs et professionnels ont pu monter sur la scène du foyer communal pour reprendre des chansons bien connues par tous.

Une grande première pour Congélive, qui s'est associé avec le collège de Calvisson pour participer au projet pédagogique de certains professeurs de classes de 5^e.

Présent en juin 2013 au stade de France pour le concert de son ami Bruce Springsteens, Elliott Murphy a profité d'une tournée en France pour venir, à notre demande, à Sommières le 16 mai dernier. Ce fut une très belle rencontre, partagée entre les organisateurs, musiciens, techniciens, élèves et le chanteur. Enchantés de découvrir notre région vous pourrez peut être croiser cet été, au détour d'une ruelle, d'un marché, les membres du groupe en ballade.

Une semaine plus tard nous étions de retour sur la commune pour organiser la deuxième édition du rallye artistique et musical. Merci à Kiki, Mireille et Gilbert, Monique et Dominique, Patricia et Jean Louis, Marie-Jeanne et Lionel pour nous avoir cette année

ouvert gentiment leur cours. L'ensemble des participants ont apprécié l'ambiance festive, conviviale tout au long de l'après midi. Malheureusement, le temps encore capricieux ne nous a pas permis de finir la soirée sur la place comme nous l'aurions souhaité mais dans le foyer avec les groupes ELECTRIC SOFA QUARTET, REPLAY et DJ AXE. Excellente ambiance néanmoins!

L'organisation de la fête de la musique, reste pour nous une manifestation incontournable, elle est désormais attendue par tous, l'attente devant le bar et "les planchas" de saucisses ou merguez est signe de réussite. Nous communiquerons, comme nous le faisons pour chaque événement, dans vos boîtes aux lettres notre programmation pour cette fin d'année. Les membres du bureau vous souhaitent un bon été.

Président : Serge Énault
Secrétaire : Daniel Beyssier
Trésorier : Jean-Yves Martin
Cotisation annuelle : 10 €

CONGÉLIVE

Fête musique, place du Jeu de Paume



> Club Peinture

La saison se termine par une exposition très attendue.

C'est le soir de la fête de la musique (d'où le choix du visuel de l'affiche) que s'est déroulé, en présence d'un public venu nombreux, le vernissage de l'exposition des œuvres réalisées durant l'année par les membres du Club.

Vernissage de l'exposition



Observations des élus de la liste

Pour Congénies, avançons ensemble

Nous remercions tous les électeurs qui se sont prononcés en faveur de notre liste lors des dernières élections. Certes, si celles-ci ne se sont pas traduites à Congénies par l'alternance que beaucoup attendaient depuis de nombreuses années, 45 % des électeurs ont néanmoins permis à notre liste citoyenne, dépourvue de toute attache politique, d'obtenir quatre élus au conseil municipal et un à la communauté de communes. Nous nous en félicitons car la représentation des Congénois est désormais mieux assurée et l'accès de tous à l'information sur les affaires communales mieux garantie. Nous avons donc partiellement atteint le premier de nos objectifs, la mise en place d'une « mairie plus ouverte. »

Nous allons mener une action « de proposition constructive », ce qui signifie que nous saurons reconnaître et approuver ce qui nous semble aller dans le sens du bien du village. Ceci ne nous empêchera pas de défendre les orientations que nous avons présentées dans notre programme avec l'espoir d'avoir une force de conviction suffisante pour arriver à faire prévaloir quelques unes de nos idées et propositions. Quelques semaines après les élections, il est encore trop tôt pour établir un bilan, mais nous pouvons néanmoins présenter quelques premières réflexions.

Nous vous avons annoncé une ambition pour Congénies, pour son activité économique, pour son urbanisme, pour son attrait, pour le développement de son « lien social. » Nous n'avons pas l'impression que la majorité ait de telles perspectives. Elle semble s'attacher plutôt à de simples actions de gestion et à la poursuite d'une politique de facilité qui a été rejetée par 45% des électeurs. L'absence de vision de son programme, qui n'allait pas au delà d'un terme de deux années, le laissait craindre. Les premières réunions et le budget pour 2014 n'ont pas encore permis de dissiper nos doutes car aucune orientation nouvelle ne semble devoir se manifester, ce qui confirme les propos entendus pendant la campagne, propos qui tournaient un peu en dérision nos propositions plutôt qu'ils n'essayaient de discerner ce qu'elles

pouvaient présenter de positif.

Nous avons déjà eu des désaccords. Contrairement à plusieurs communes de la région qui ont décidé de réduire le montant des indemnités des élus ou le nombre de leurs adjoints, comme Codognan, Congénies a décidé la création d'un poste de cinquième adjoint, dont l'utilité n'est absolument pas justifiée, pour un coût supérieur à 3 600 € par an, soit 21 600 € pour les six ans du mandat municipal. Le budget pour 2014, que nous n'avons pas approuvé, présente les mêmes défauts que celui de 2013 car, s'il est sain, il manque singulièrement d'ambition. L'augmentation de la fiscalité communale qu'il présente ne correspond à aucune nécessité et elle est contraire aux engagements pris par la majorité lors de la campagne électorale dans la page trois de son tract, section « Finances. » La presse nous apprend d'ailleurs que de nombreuses communes voisines n'ont pas procédé à de telles augmentations.

Nous sommes certes conscients que les moyens de la commune sont limités, mais nous sommes convaincus que beaucoup peut être fait sans dépenses excessives : la propreté de village, son fleurissement, l'amélioration du stationnement et de la circulation relèvent largement de la promotion d'un « comportement citoyen » et d'une volonté politique de faire bouger les choses plutôt que d'investissement lourds.

Quant à ceux-ci, nous ne sommes guère éclairés. A part l'aménagement du chemin de Fontvieille, budgété pour 416 000 €, rien n'est annoncé. Aucun plan d'ensemble à long terme ne se dessine et nous craignons de voir se poursuivre pendant les prochaines années une gestion au jour le jour sans perspectives claires et sans projets structurants en matière de voirie ou de plan de circulation. Certes nous voulons bien admettre que nous ne sommes qu'en début de mandat, mais nous sommes dans l'ignorance totale de ce que la majorité veut faire dans les six prochaines années.

Nous attendons avec impatience la constitution des commissions municipales importantes (finances, urbanisme et voirie, vie scolaire...) qui sont déjà

créées dans la plupart des communes voisines. Nous pourrions y travailler de façon plus concrète et y étudier les dossiers avant que ceux-ci ne soient soumis à l'examen du conseil. Nous admettons bien volontiers que l'arrivée d'une « opposition » puisse perturber les habitudes acquises depuis si longtemps. Les choses se mettent en place petit à petit : il paraît qu'il faut laisser du temps au temps !

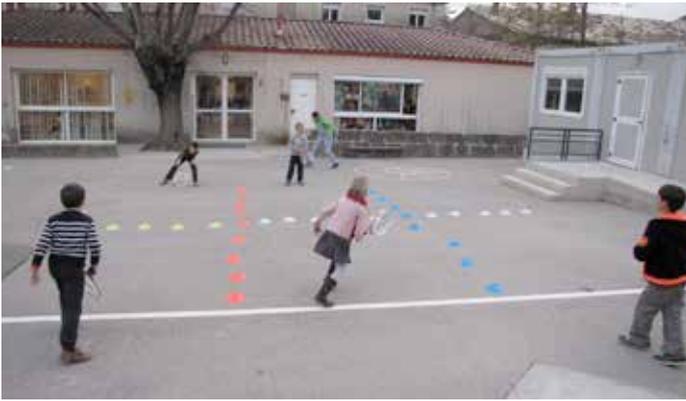
Au conseil de la communauté de communes, la situation semble plus ouverte. Les opinions y sont plus diverses et les scrutins plus incertains. Les indemnités des élus ont été réduites pour compenser l'augmentation du nombre de vice-présidents mais les impôts locaux ont, là aussi, été augmentés en raison d'une gestion financière passée qui ne semble pas avoir été spécialement rigoureuse. Un gros problème subsiste, celui du financement des charges liées aux nouveaux rythmes scolaires, mais il faut admettre que nous ne sommes pas les seuls à nous heurter à ce souci et ce problème ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt des autres difficultés.

Voilà ce que nous pouvons vous dire après quelques semaines d'exercice de notre mandat. Nous serons certainement en mesure d'être plus complets dans le prochain bulletin municipal.

Nos élus continueront à vous représenter et à vous informer par l'intermédiaire du blog

Vous pouvez consulter nos informations sur notre blog : voteracongenies.canalblog.com

Vous pouvez nous écrire à l'adresse électronique : congenies2014@orange.fr



Les ateliers Tennis périscolaires à l'école



Les plus jeunes du Club



et les plus grands

> Tennis

Bonjour à tous et à toutes

Je profite de cet article pour vous faire un point (un peu long mais il s'est passé tellement de choses !) sur la saison sportive du Club de tennis de Congénies,

Les licenciés en 2014 : 26 femmes et 59 hommes licenciés / 24% de jeunes, 63 % sont fidèles au club depuis plus de 2 ans !

De nombreuses équipes se sont engagées aidées de Patricia, de capitaines, de jeunes et de parents. Pour les jeunes, pour plusieurs c'était leur première année de compétition : ils ont eu un comportement exemplaire, l'esprit sportif est important au TC Congénies ! Ils ont acquis de l'expérience et cela s'est vu sur les derniers matchs joués. Merci aux parents qui ont accompagné et encouragé les enfants lors de ces diverses rencontres.

Pour les adultes des montées en division : félicitations !!!

L'école de tennis a fini son année sportive par le traditionnel tournoi enfants le 31 mai :
 - le matin les plus jeunes ont fait de nombreux jeux avec la balle jaune
 - l'après midi les plus grands ont participé à un mini tournoi. Je remercie les enfants et parents présents lors de ces manifestations : certains se sont essayé à taper la balle face à leurs enfants !

La saison 2014 a été également marquée par l'intervention de notre Monitrice Patricia Ouellet au sein de plusieurs écoles de la CCPS, dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires, TAP. Les enfants des écoles L'île Verte et Leenhardt de Calvisson, d'Aujargues et de Congénies ont pu découvrir le tennis de manière ludique, à partir de mises en

situation d'envoi et de renvoi, ou encore d'exercices de coordination simples. Grâce à du matériel adapté et aux marquages au sol, les enfants ont petit à petit appris la raquette, la balle, le rebond et ont pu finir le cycle par quelques petits matchs pour leur plus grand plaisir. Pour clôturer l'année ils sont invités le 7 juin au TC pour jouer sur des vrais terrains.

Cette année le club de tennis a aussi organisé le tournoi de la Vaunage enfants : 124 inscrits / 7 communes engagées : Calvisson/ Nages/Aigues-Vives/ Caveirac/ Langlade/Clarensac / Congénies.

Les finales se sont déroulées le 24 mai toute la journée en présence des présidents de ces 7 clubs et du Maire de Congénies Michel Febrer et du Conseiller Général, Christian Valette.

Je tiens à remercier Patricia Ouellet pour sa motivation et son investissement tant au niveau de l'école de tennis que du périscolaire.

Une pensée particulière à tous les membres du bureau qui m'ont accompagnée dans la vie du club ainsi qu'aux divers capitaines d'équipe qui ont géré les planning des 2 courts et les aléas du temps. Espérant retrouver vos enfants et/ou vous retrouver l'année prochaine.

La présidente, Anne Hanquez

PS : des bisous à notre blessé de l'année qui aurait pu user ses baskets lors de notre prochain tournoi comme il l'avait si bien fait l'année dernière !!!

CONGÉNIES
 du 11 juin au 29 juin 2014

4^e TOURNOI HOMOLOGUÉ FFT

n° T2014 14300266001
 Limité à 15/1

Inscriptions et Juge Arbitre
 Hélène Moreau
 Tél. 06 10 83 80 14
 tenniscongenies@gmail.com

Dates limites d'inscription
 NC et 4^e série : 6 juin
 3^e série : 18 juin

Catégories
 Séniors / + 35 ans / Hommes et Femmes

Droits d'engagement
 Adultes 17 € / Jeunes 13 € / 2 tableaux 28 €

1000 €
 DE PRIX ET DE LOTS

prince SPORT HOUSE



> Congénies Loisirs

...Le compte est rond !

C'est avec une fierté non dissimulée et une très grande satisfaction que notre association vient d'enregistrer sa centième adhésion ! Preuve est donc faite que les Congénois(e) avaient envie de moments de partage et que les sorties et activités proposées leur conviennent. Notons que, parmi nos adhérents, "la Vaunage culturelle" commence même à être représentée ; en effet nous comptons 2 Aubaisiennes, 1 Aujarquoise, 1 Boissieroise, 4 Calvisonnaises, 1 Caveiracoise, 1 Saint-Dionizyenne et 1 Vergézoise !

Décidément, nous avons du mal avec notre atelier informatique. ! Pour des raisons professionnelles, notre animateur ne peut plus participer à notre atelier.

Dix personnes étaient ravies d'assister à la première séance de chorale. L'ambiance était très joviale et la volonté de chanter ensemble s'est accrue après les premiers exercices sur un mini-répertoire de chansons populaires françaises mais le chef de chœur ne pourra nous assurer de sa présence qu'une fois toutes les 4 à 5 semaines.

Nous lançons donc 1 appel : recherche de chef de chœur bénévole pour la chorale de Congénies Loisirs!

Le week-end en car organisé autour de Dali (visite du musée de Figueras, balade à Cadaquès où est érigée sa maison) et de la (re)découverte de Collioure a suscité l'envie à quelques artistes du club de peinture de participer à cette sortie. Des relations amicales se sont créées lors de ces 2 jours et nous avons décidé de renouveler cette expérience pour permettre aux villageois d'apprendre à se connaître et à s'apprécier.

la rentrée 2014/2015, si votre enfant, garçon ou fille, souhaite s'essayer au football nous l'accueillerons avec plaisir, notre but étant de proposer des équipes U8/U9, U10/11 et U12/U13 soit de 7 à 12 ans. Pré-inscriptions dès à présent, pour cela vous pouvez nous contacter par téléphone au 04 66 53 20 58 et 04 66 80 47 79 ou si vous préférez par mail : contact@junasomnisports.com.

> Stella Olympique

Images fortes de la saison 2013-2014



La saison sportive riche de 24 rencontres se termine.

Mais il nous plaît aujourd'hui de vous résumer par quelques clichés photos la convivialité qui règne autour de ce club:

- + Janvier 2014 : Week-end de trois jours au ski en chalet-restaurant d'altitude à La Toussuire si apprécié par tous qu'il sera reconduit l'année prochaine.
- + 3 mai 2014 : Journée en famille avec barbecue au stade où nous avons pu fêter la naissance de Timéo petit-fils de notre trésorier André Nourrit, et de Mélissa fille de Jérôme Flavien ; en attendant de pouvoir fêter celle du petit Marty fils de Davy Justinesy né récemment. Qui dit que les vétérans ne sont pas jeunes!
- + 31 mai : tournoi de fin de saison avec huit équipes, où cette année une large place a été faite aux jeunes qui ont amené fraîcheur et ...vivacité (dur, dur pour les vieilles jambes)! qu'ils en soit ici remerciés.

Nous souhaitons de bonnes vacances d'été à toutes et à tous, en espérant vous retrouver pour la fête votive du 14 Juillet, où les membres du SOC tiendront le bar avec leurs amis des sociétés de Chasse et du Ping-pong.

Pour le Stella, son Président, Étienne Farel

> École de Foot de Junas Omnisport

L'école de foot recrute

Junas Omnisports, club à l'ancienne, familial et convivial où votre enfant s'épanouit et pratique son sport favori. C'est un club qui ne fait pas passer les résultats avant l'essentiel, le plaisir du jeu. Nombreux d'ailleurs sont les enfants de Congénies à y avoir adhéré depuis la création de ces équipes de jeunes, il y a de cela 5 ans. Pour



> Congénies Loisirs

Sortie Bowling



Bal costumé

Nous organiserons, en septembre, une journée à Piolenc au parc Alexis Gruss et espérons que vous serez nombreux, adhérents ou non, à prendre place dans le car qui nous mènera à la découverte du cirque !

L'association "Vaincre la Mucoviscidose" a présenté aux associations la journée des Virades de l'Espoir qu'elle organisera le 28 septembre 2014 en partenariat avec la mairie. Chaque association présente a déjà proposé une (des) activité(s) pour soutenir cet événement et Congénies Loisirs, outre des bénévoles, s'est proposée, au travers des "loisirs créatifs" de préparer des activités manuelles pour les enfants.

L'activité "Sorties champêtres" a du succès et souhaite diversifier et enrichir ses promenades grâce à l'expérience de l'association Conservation du Patrimoine ; les responsables ont proposé de coopérer dès la rentrée prochaine ; d'ailleurs des balades communes sont déjà organisées. Encore une idée d'échange et de partage qui est profitable à tous !

Les Congénois ont bien joué le jeu pour le bal costumé du 8 février 2014, ils étaient nombreux, petits et grands, à participer et nous avons apprécié la diversité des costumes et l'ambiance de cette soirée. Nous n'oublions pas, également, de remercier Congélive et l'Amac pour leur assistance très efficace à la musique de cette soirée sans lesquels nous n'aurions pas pu danser.

Nous apprécions une fois encore la sympathie et l'esprit de partage et d'entraide des associations du village.

Le lendemain, nous avons eu le plaisir d'accueillir des Calvissonnais venus défier les Congénois au concours de belote.

C'est avec l'APE et sa vente de fleurs pour les sorties scolaires que Congénies Loisirs a partagé sa journée du vide grenier le 13 avril 2014. Cet événement était animé par des associations congénoises et autres bénévoles. Toute notre sympathie aux habitants qui ont accepté des exposants sur leur pas de porte mais nous déplorons que quelques irréductibles aient entravé l'organisation de cette journée, en bloquant, avec leur voiture, des places payées et réservées par les exposants.

Juin sera une fois encore l'occasion d'un pique-nique avec cette année un tournoi de pétanque.

Le bowling est un divertissement qui a fait l'unanimité et nous avons déjà récidivé en ajoutant le repas de midi, avant les parties, qui permet de prolonger cette sortie ludique très joviale.

Les projets associatifs

- ✦ Reprise de l'atelier informatique
- ✦ Développement de l'atelier "chorale"
- ✦ La visite du Midi Libre a impressionné tous les adhérents et a inspiré l'un d'eux, Gérard Laurier, ajusteur-outilleur à la retraite, pour nous préparer une exposition sur l'imprimerie, très complète et riche en documents et objets personnels et prêtés par d'autres collectionneurs amoureux de ce métier. il sera assisté d'un autre adhérent, Guy Quillerie, rotativiste de presse

à la retraite, lui aussi passionné par l'industrie graphique. Nous espérons découvrir l'histoire de l'imprimerie, à l'automne 2014 !

- ✦ 2^e marché des créateurs "Les Congéniales" (probablement en novembre)
- ✦ Marché aux Olives ? (en janvier pour reprendre les festivités ancestrales ?)
- ✦ Sorties en car
- ✦ Visites, spectacles en co-voiturage
- ✦ Une proposition sympathique a été faite par une adhérente, Christiane Anouilh : "Les sorties filles". Il s'agit d'une journée, entre femmes, pour faire du lèche-vitrines et/ou des emplettes au cœur de Nîmes ; il n'y a bien sûr aucune volonté d'exclure les hommes mais nous savons qu'ils seront les premiers à favoriser cette initiative, évitant ainsi une terrible corvée ! Le trajet se ferait en car, départ toutes ensemble de Congénies et retour à la convenance de chacune. Donc, mesdames, si vous êtes intéressées ...
- ✦ Pour ne pas être en reste, Marx Debert et Gilbert Costa proposent "Les journées garçons" qui s'organiseraient autour de visites de caves avec dégustation, courses hippiques, découverte de restaurants, boutiques de vêtements pour homme, magasins de bricolage... Messieurs, vous laisserez-vous tenter ?
- ✦ Loto d'été en extérieur ?
- ✦ Et les suggestions à venir...

Vous désirez adhérer à Congénies Loisirs ?
Contactez le trésorier,
JC Thomasset 04 66 80 28 29
ou yoyo.thomasset@orange.fr

11 > 14 juillet 2014

vendredi samedi dimanche lundi

congénies

en fête

vendredi
juillet **11**

- 15 h 30 **CONCOURS DE PÉTANQUE**
Place des arènes
- 19 h **BANDIDO**, manade Mermoux
- 19 h 30 **REPAS DANSANT**
Servi à table,
Organisé par le comité des fêtes,
inscriptions à la mairie
Place du Jeu de Paume
- 21 h 30 **BANDIDO**, manade Mermoux
- > 2 h **BAL RÉTRO**
Orchestre
Christian YANN

samedi
juillet **12**

- 12 h **ABRIVADO**, manade Mermoux
- 13 h **APERO MUSICAL**, DJ AXE
- 15 h 30 **CONCOURS DE PÉTANQUE**
Place des arènes
- 19 h **BANDIDO**, manade Mermoux
- 19 h 30 **APERO MUSICAL**
Avec l'orchestre **ABRAXAS**
- 23 h > 3 h **BAL** avec l'orchestre
ABRAXAS

dimanche
juillet **13**

- 10 h 30 **DÉJEUNER AUX PRÉS**
Organisé par le comité des fêtes
- 12 h **ABRIVADO**,
manade des Oliviers
- 13 > 16 h **APÉRO MOUSSE**
Déguisement "Kitch" avec DJ AXE
- 19 h **BANDIDO**, manade des Oliviers
APÉRO MUSICAL avec DJ AXE
- 22 h **BANDIDO**, manade des Oliviers
- 22 h 30 > 3 h **SOIRÉE MUSICALE**
avec **DJ AXE**

**Journée à l'ancienne
costumée**

lundi
juillet **14**

- 10 h **JEU DE QUILLES**
Esplanade des écoles
- 12 h **ABRIVADO**
manade des Oliviers
départ route d'Aujargues
- 13 h 30 **APÉRO MUSICAL**
avec DJ ELECINFO
- 15 h 30 **CONCOURS DE PÉTANQUE**
Place des Arènes
- 16 h **PROMENADE EN CALÈCHES**
Les attelages de Petite Camargue
- 19 h **BANDIDO**
manade des Oliviers
- 19 h 30 **APÉRO MUSICAL**
avec l'orchestre **REPLAY**
- 21 h **DISTRIBUTION DES
LAMPIONS**
- 22 h **RETRAITE AUX FLAMBEAUX**
suivie du **FEU D'ARTIFICE**
avec la Peña de la Vaunage
- 22 h > 2 h **BAL** avec l'orchestre
REPLAY

